M 6189 - 1091 - 8,00 F
3796189008001 10910

ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 1 091 - 29 avril 1989 - prix : 8 F

VIVE L'EUROPE DES TRAVAILLEURS

VIVE L'EUROPE DES TRAVAILLEURS

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

On parle déjà beaucoup des élections européennes qui auront lieu le 18 juin prochain. Mais c'est seulement pour nous dire dans quel ordre les politiciens français comptent s'y présenter ; comment les «rénovateurs» de la droite qui voulaient faire une liste sans Giscard se sont heurtés à Giscard qui ne voulait pas de liste sans lui ; tandis que côté socialiste, la bataille pour les places sur la liste des Européennes est plus feutrée, mais pas moins âpre.

Ces élections seront bien sûr pour ces gens-là une occasion de plus de se livrer bataille, cette fois pour les fauteuils de l'Assemblée de Strasbourg. Mais ils n'ont rien à dire d'autre que ce qu'ils disent d'habitude : la situation économique est fragile, il faut accepter de faire des sacrifices, de se serrer la ceinture car il y a la crise et la concurrence du Japon, de Hong-Kong ou... des autres Etats européens. Que l'économie aille bien ou mal, qu'il y ait l'Europe ou pas l'Europe, toutes les occasions sont bonnes pour nous tenir ce genre de discours.

★ ★ ★

Au même moment, dans les autres pays d'Europe, d'autres politiciens tiennent exactement les mêmes discours, à la langue près, pour expliquer aux travailleurs qu'il faut être compétitifs, accepter des sacrifices et par exemple des salaires aussi bas qu'en France, à cause de la concurrence française !

Qu'ils soient socialistes ou de droite, conservateurs ou travaillistes, sociaux-démocrates ou démocrates-chrétiens, les gouvernements de France ou d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Espagne ou d'ailleurs ont la même politique au service du patronat. Dans aucun de ces pays, la classe ouvrière n'a été épargnée par l'austérité, le blocage des salaires, les licenciements... et toujours sous prétexte de la concurrence internationale.

Les patrons d'Europe ont instauré le marché commun parce qu'ils ont besoin d'un marché à l'échelle du continent pour faire leurs affaires. Mais tous les discours qu'ils tiennent sur l'Europe ne les empêchent pas de continuer à se livrer une concurrence acharnée. Ils sont d'autant plus à l'aise pour cela que ce n'est pas eux qui la payent mais la classe ouvrière ; par le chômage, les bas salaires et les emplois précaires. Ils se moquent que ce soit la crise, que l'ensemble de leur système économique parte à la dérive, pourvu que la classe ouvrière le paye et que les profits rentrent.

★ ★ ★

Alors, il est indispensable que les travailleurs prennent conscience de leurs intérêts propres, leurs intérêts de classe, qui ne sont pas liés à la façon dont l'économie de tel ou tel pays parvient à concurrencer celle d'un autre. Il n'y a qu'une seule classe ouvrière et les intérêts des travailleurs d'Espagne et d'Allemagne, de France, d'Italie et d'ailleurs sont les mêmes ; ils sont exploités par un même système, par les mêmes patrons et trompés à peu de choses près par les mêmes politiciens.

Le Manifeste communiste dans lequel Marx disait que les prolétaires n'ont pas de patrie est vieux d'un siècle et demi. Mais c'est toujours vrai, même si le parti qui en France se dit communiste s'apprête à faire campagne pour la défense de ce qu'il appelle la «souveraineté du peuple français» face à l'Europe. Comme si ce n'était pas les patrons qui sont souverains en France et qui dictent leur loi, comme partout ailleurs !

Les travailleurs n'ont pas à s'opposer à l'Europe, ils ont à opposer la leur à celle du patronat. Ce serait le rôle des organisations ouvrières de se battre à l'échelle européenne face à des patrons qui savent très bien, eux, s'appuyer sur les différences de salaires ou de conditions d'emploi d'un pays à l'autre pour imposer leurs intérêts !

Il est vrai qu'en France par exemple, les organisations syndicales ne se soucient même pas de faire lutter ensemble les fonctionnaires de Corse et ceux du continent, ou les travailleurs du secteur public avec ceux du privé. Il n'y a pas à s'étonner qu'elles aient à l'échelle internationale la même attitude. Mais ce n'est pas une raison pour l'accepter !

Défendre ces idées, celles de l'internationalisme, c'est défendre le seul avenir possible pour la classe ouvrière. C'est celles que défendront dans ces élections les candidats de Lutte Ouvrière.

Histoire d'amour... et d'argent

Apesteguy / Gamma

Chevènement connaît la musique militaire. Y compris les fausses notes sont orchestrées.

CHEVÈNEMENT, MINISTRE DE LA DÉFENSE... DE L'ARMÉE

Le torchon brûle, paraît-il, entre Chevènement, ministre de la Défense, et Bérégovoy, responsable des Finances. Le conflit a pour origine l'intention affichée du ministère des Finances de réduire les sommes affectées au financement de la loi de programmation militaire. Au lieu des 470 milliards prévus à ce titre, Bérégovoy propose 400 milliards – ce qui fait déjà une jolie somme. L'intrépide Chevènement n'a pas hésité à monter au créneau.

Chevènement, qui disait naguère *«Un ministre, ça doit fermer sa gueule ou démissionner»*, donne de la gueule sans démissionner, et réclame pour ses pauvres petits soldats sans défense entre 433 et 450 milliards de francs. Et le vaillant Rocard s'évertue – après un long silence – à jouer les arbitres en se réfugiant dans une neutralité prudente, déclarant *«qu'il n'a jamais été question de réduire les crédits militaires, mais de reconsidérer les rythmes de leur progression»*.

Derrière cette querelle «de cabinet», pour ne pas employer un vocabulaire de corps de garde, il y a bien entendu des arrière-pensées politiciennes ou s'entremêlent les ambitions – celles de Chevènement, avec ses poses de sauveteur de la patrie, ne sont pas les plus discrètes – et les gestes destinés aux électeurs. A la veille d'une élection, il est de bonne guerre de faire montre d'une once – oh, une toute petite pincée – d'agressivité à l'égard de l'armée. On est socialiste ou pas, scrogneugneu !

Mais il faut en même temps tenir compte de l'Etat-major. Celui-ci, sans se mettre en grève, sans bruit, sans même avoir vraiment besoin des gesticulations de Chevènement, a les moyens de se faire entendre. Pas encore cinq sur cinq, mais cela ne saurait tarder.

Constatons que Rocard a manifesté bien plus de morgue face aux revendications des infirmières ou des grévistes corses. Avec eux, il sait se montrer ferme et arrogant, répondant qu'il ne saurait céder à ces catégories qui, l'une après l'autre, défilent dans les rues. Cette fois, le ton du Premier ministre est plus conciliant : *«Il n'a pas été question de réduire les dépenses militaires»*, dit-il. Et il n'a même pas évoqué le spectre de *«notre économie convalescente»*.

Il est vrai qu'il n'y a pas que les militaires qui sont concernés par ces 400 à 470 milliards annuels. Il y a les trusts qui participent à la construction et à l'équipement des engins prévus par la loi de programmation militaire. Les Matra, Thomson, CGE, Dassault et autres, tous intéressés dans la construction du prototype d'avion Rafale ou des porte-avions, des sous-marins nucléaires ou des blindés.

De même qu'il ne faut pas mécontenter «nos» militaires, il ne faut pas désespérer «nos» industriels. Mais il y a largement de quoi révolter les travailleurs qui, en tant que contribuables, «contribuent» à leur insu à la fabrication de ces engins, aussi inutiles qu'ils peuvent être un jour meurtriers.

Jean-Pierre VIAL

L'ÉTAT, UN PATRON QUI BLOQUE LES SALAIRES ET L'EMBAUCHE

Le très officiel Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) vient de rendre publique une étude bien significative au moment où les fonctionnaires corses – mais pas seulement eux – revendiquent.

L'étude démontre en effet, chiffres, graphiques et schémas à l'appui, que l'Etat n'a cessé depuis 1983 de rogner sur les rémunérations nettes comme sur l'embauche. Moyennant quoi il peut se féliciter aujourd'hui d'avoir *«contribué à modérer l'évolution des dépenses publiques»* !

Ainsi, depuis cette date, une *«diminution des effectifs budgétaires»* est inscrite chaque année dans la loi des Finances. Ce *«freinage de plus en plus accentué des flux d'embauche»*, comme l'écrit le CERC, a eu pour conséquence une *«élévation de l'âge et de l'expérience professionnelle moyenne des personnels en fonction»*. Ce qui permet à l'Etat de se féliciter d'un *«volume de travail en progression»* et surtout, malgré une ancienneté et une compétence supérieures du personnel, de l'efficacité de sa pression sur les salaires. Le CERC constate en effet que, *«à position de carrière identique, chaque agent perçoit une rémunération inférieure, en francs constants, à celle de la génération qui l'a précédé»*. *«Hors promotions et avancements, le pouvoir d'achat du traitement net des fonctionnaires a baissé (de plus de 8 %) depuis 1978»*, ajoute-t-il.

A en croire Rocard, céder aux revendications des fonctionnaires mettrait l'Etat sur la paille. Mensonge. Mais surtout, cela reposerait tout le problème du blocage des salaires. Et celui des fonctionnaires sert d'exemple pour celui de tout le reste des salariés !

L.P.

CERCLE LÉON TROTSKY

La prochaine réunion portera sur

L'EUROPE

Vendredi 28 avril 1989 à 20 h 30
Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Sécurité routière

QU'IMPORTE QUE LA VITESSE TUE, POURVU QU'ELLE RAPPORTE

La simple hypothèse d'une limitation de la vitesse des automobiles dès la fabrication, émise par le rapport Giraudet consacré à la sécurité routière, et remis le 25 avril à Michel Rocard, a déclenché une levée de boucliers chez les constructeurs automobiles, unanimes à prendre le contre-pied du rapport.

Ne reculant pas devant la mauvaise foi, les défenseurs des compagnies ont déclaré que la vitesse élevée n'est pas responsable de la mortalité sur les routes et autoroutes. Au contraire ! D'après eux, plus la vitesse de pointe est élevée, plus la sécurité est assurée. Car il y a, n'est-ce pas, la fameuse «réserve de puissance» qui permet d'être le roi du dépassement ! Comme si les 160 km/h pour les automobiles et les 130 km/h pour les camions et deux-roues, proposés comme norme européenne par le rapport, n'étaient pas déjà une belle concession aux tenants du pied sur le champignon !

En fait, les Peugeot-Citroën, Renault et compagnie refusent d'être contraints de consacrer une part de leurs profits à revoir leurs normes de construction et d'avoir à affronter la concurrence des autres marques automobiles sur le marché français, si celles-ci n'étaient pas soumises aux mêmes normes. Car les affaires sont les affaires, et ce ne sont pas les 10.500 morts sur les routes et autoroutes du pays en 1988, qui feront changer d'avis les constructeurs de voitures et de motos. La «conduite apaisée» que conseille le rapport, c'est bien gentil, mais cela ne s'accorde pas du tout à la conduite des affaires.

L.P.

IL N'Y AURA MALHEUREUSEMENT PAS DE LISTE COMMUNE LO-LCR AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE JUIN PROCHAIN

Nos lecteurs ont pu suivre dans nos précédents numéros, grâce aux lettres que nous avons publiées, la discussion qui s'est engagée entre Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire concernant une éventuelle liste commune aux élections européennes.

Depuis notre dernier numéro, quatre nouvelles lettres ont été échangées entre nos deux organisations.

Vu le nombre et la longueur de ces correspondances, nous sommes dans l'incapacité matérielle de les publier toutes et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Ceux-ci trouveront ci-dessous la dernière de ces lettres, adressée par LO à la LCR, et qui malheureusement aboutit au constat qu'une liste commune sera impossible à réaliser, la détermination de participer à la campagne n'étant pas équivalente de part et d'autre.

Cependant, ceux de nos lecteurs qui souhaiteraient avoir connaissance de cette correspondance complète pourront la recevoir sur demande.

(Pour l'envoi, nous adresser une enveloppe demi-format (23 x 16) à leur nom et adresse, timbrée à 3,70 F).

Chers Camarades,

Nous avons lu attentivement votre lettre du 24 courant et nous n'y avons trouvé, sur le fond, aucune avancée malgré le changement de forme de vos propositions concernant votre participation financière à une éventuelle campagne commune aux Européennes.

Quelle que soit la présentation, y compris la réduction que vous vous faites à vous-mêmes par l'utilisation de votre imprimerie pour l'impression, partielle ou totale, du matériel électoral, vous maintenez votre participation financière réelle aux conditions que vous fixiez au début de la discussion, à savoir un million de francs.

Vous dites que vous êtes tenus par une décision de votre congrès et de votre Comité Central. C'est possible. Mais cela ne nous concerne pas.

Nos deux organisations avaient estimé, d'un commun accord, les dépenses communes «incompressibles» d'une telle campagne à 4 millions. Et cela sans compter les dépenses annexes, variables selon l'effort que l'on veut consentir mais non négligeables quand même si l'on veut réellement faire campagne.

Au début vous proposiez une répartition de ces dépenses centrales sur la base de 3 millions pour LO, et de 1 million pour vous.

Aujourd'hui, vous proposez de réduire de plus du quart ces dépenses centrales, pourtant estimées incompressibles au départ.

Pour nous, comme nous vous l'avons écrit, le problème n'est pas que financier. Nos deux organisations disposent des mêmes ressources car elles ont sensiblement le même nombre de militants et de sympathisants. Le choix de vos dépenses est donc un choix politique.

Nous ne vous le reprochons pas, loin de là, comme vous semblez nous le faire dire. Nous disons simplement que nous n'avons pas à soutenir même indirectement ceux de vos choix qui ne sont pas les nôtres. Nous ne nous engagerons donc pas dans une campagne prétendument commune, où les efforts financiers seraient au-dessous des dépenses d'une campagne pourtant à minima et où, de surcroît la répartition de ces efforts serait inégale.

De plus, nous l'avons déjà écrit aussi, le niveau de vos choix financiers traduit évidemment le niveau de vos engagements politiques et militants. Il ne suffit pas d'imprimer des affiches électorales, il faut savoir quels militants les colleraient sur l'ensemble des panneaux électoraux du pays, quels militants distribueraient des tracts et combien, quels militants colleraient des affiches sur les murs et en quelle quantité, qui organiserait des meetings et qui ferait l'effort d'y faire venir des participants.

Votre choix financier exprime à n'en pas douter le désintérêt d'une grande partie de vos militants pour cette campagne des Européennes et, qui plus est, pour une liste qui ne serait pas faite avec des organisations dont vous avez recherché l'alliance et qui ne l'ont pas voulue.

Nous aurions espéré que la perspective de la possibilité d'un accord politique vous permettant de participer à cette campagne vous fasse revenir sur les limites financières et militantes que vous avez annoncées. Apparemment ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nous considérons cela comme le choix de votre part de ne pas vous engager réellement et à fond dans cette campagne.

La discussion financière n'avançant pas et devenant oiseuse, nous ne la reprendrons pas.

Constatons seulement que :

1°) vos propositions aboutiraient à ce qu'au lieu que la mise en commun des moyens et des efforts de nos deux organisations permette une campagne plus visible et plus importante, nous ne fassions qu'une campagne symbolique risquant de ne pas être visible du tout. A ce compte-là, autant ne rien faire, cela serait encore plus économique car, de réduction en réduction, on pourrait aussi, pourquoi pas, n'imprimer ni bulletins de vote, ni professions de foi, ni affiches pour les panneaux électoraux.

2°) la répartition des efforts «incompressibles», même ramenés aux 2,6 millions que vous proposez, serait encore très inégale. Selon nos calculs, 1 million pour vous, 1,6 million pour nous. En effet, il n'est plus question, entre autres, dans votre dernier budget, du meeting central en commun que vous aviez pourtant approuvé au début des discussions.

3°) ces dépenses «incompressibles» ne tiennent nullement compte des autres dépenses de campagne : meetings locaux, affiches militantes, tracts, réunions, qui sont censés être faits ou financés à leur gré par chacune des organisations, mais où il est manifeste, vu le tour pris par les négociations financières, que les militants et sympathisants de LO feraient l'essentiel de l'effort. Vos limitations traduisant selon nous le peu d'intérêt de vos militants pour cette campagne. Cette activité annexe représente par ailleurs un budget qui n'est pas négligeable, c'est pourquoi nous sommes donc convaincus, vu les limites financières que vous voulez respecter, que vous ne vous y engagerez pas.

En réponse à votre recherche, début février, d'une coalition tous azimuts pour constituer une liste collective avec des écologistes, des militants de la Nouvelle Gauche, du PSU... nous vous avions dit que nous n'envisagerions éventuellement qu'une liste commune LO-LCR.

Vous n'aviez pas répondu à cette suggestion.

En mars, nous vous avons donc écrit pour la renouveler et vous faire une offre loyale de présentation commune, puisque votre recherche d'autres alliés n'avait manifestement pas abouti. Cela vous aurait permis d'être présents malgré tout dans cette campagne qui sera la dernière grande campagne électorale avant plusieurs années.

Malheureusement il semble que cette présentation commune avec LO soit pour vous, ou en tout cas une grande partie de vos militants, une position de repli qui ne vous, ou ne les satisfait pas. Pas au point en tout cas de faire un effort suffisant pour une campagne atteignant le minimum «incompressible».

Evidemment, vous n'avez rien à perdre, et plutôt que de ne pas apparaître du tout, certains d'entre vous peuvent considérer qu'il vaut mieux apparaître à minima dans une liste commune moyennant des efforts financiers et militants extrêmement réduits que vous aviez fixés avant nos conversations.

Vous comprendrez peut-être que, pour nous qui comptions de toute façon nous présenter, nous ne pouvons accepter de faire une campagne trop réduite, qui risquerait de passer complètement inaperçue, sous prétexte de vous permettre d'y être à minima et de ne pas mécontenter ceux de vos militants qui n'y tiennent pas, ou pour respecter une de vos décisions qui remonte à janvier, période où vous comptiez trouver des alliés qui se sont récusés.

Nous avons le souci de l'unité entre nos deux organisations. Nous nous sommes toujours conduits de façon responsable au point d'avoir à plusieurs reprises assumé la plus grande partie des efforts financiers et militants d'initiatives communes (Européennes de 1979 ou fêtes communes). Mais vu la façon dont vous interprétez aujourd'hui cette répartition inégale des efforts de l'époque, cela ne nous inciterait guère à recommencer, même si nous y avions été prêts.

Votre lettre appellerait bien d'autres réponses, soit sur la comptabilité, soit sur ce que vous et nous avions précédemment écrit, soit même sur les dates de ce que vous appelez vos initiatives.

Mais nous préférons nous en tenir au problème central qui est le nôtre : cette prochaine campagne, pour laquelle, nous le répétons, vous avez fait le choix de ne pas décider de faire l'effort de participer de façon suffisante pour que cette participation ne soit pas autre que symbolique de votre part.

Si nous acceptions votre façon de voir, cela nous mettrait dans la situation, si nous voulions que cette campagne ne reste pas symbolique, de devoir assumer la majeure partie des efforts financiers et militants, ce à quoi nous nous refusons par respect pour les militants et sympathisants de notre mouvement qui vont se dévouer humainement et financièrement dans cette campagne pour y défendre leurs idées de la façon la moins inaperçue possible malgré nos moyens financiers aussi limités que les vôtres.

Avec nos regrets, veuillez agréer, chers camarades, nos salutations révolutionnaires.

LA SOUSCRIPTION DE LUTTE OUVRIÈRE

Bientôt nous serons appelés à voter à nouveau, pour élire cette fois des députés au Parlement Européen.

Bien des travailleurs s'inquiètent de la perspective d'une Europe unie. Il faut dire que tous les grands partis, qu'ils en soient adversaires comme le PCF, ou partisans comme le Parti Socialiste ou l'UDF et le RPR, la présentent comme une menace. Les derniers pour dire que la concurrence sera accrue et qu'il faudra être plus compétitifs donc faire des sacrifices supplémentaires. Le PCF en prétendant que c'est l'abaissement des frontières qui serait une menace, en mettant au second plan le fait que la bourgeoisie française n'a pas attendu 1992 pour imposer, avec l'aide des gouvernements de gauche ou de droite, le maximum de sacrifices aux travailleurs.

En fait, les bourgeoisies d'Europe ne veulent ni ne peuvent complètement unifier l'Europe ; chacune d'elles a trop besoin de son propre Etat national contre les autres bourgeoisies ou contre les travailleurs,et des subventions étatiques de toutes sortes, au premier rang desquelles il y a le budget militaire. Leur Europe, ce n'est que celle d'une plus grande circulation des profits, mais elle reste et restera hérissée de frontières toujours prêtes à se fermer à nouveau sous n'importe quel prétexte.

Les travailleurs n'ont rien à espérer de cette Europe-là, mais ils n'ont pas non plus à se faire les défenseurs d'un nationalisme depuis longtemps dépassé.

Les candidats de Lutte Ouvrière veulent affirmer que tous les travailleurs ont des intérêts identiques face à la bourgeoisie, française ou européenne, et qu'ils n'ont pas à se cramponner frileusement, que ce soit au nom du «produire français» ou d'une prétendue solidarité nationale, à la protection illusoire des frontières d'Etats totalement séparés.

Mais ils diront aussi dans cette campagne que les salariés en ont assez de voir un gouvernement de gauche aider le patronat à augmenter ses profits en diminuant les salaires et le nombre de salariés.

Enfin les candidats de Lutte Ouvrière seront les seuls à défendre les idéaux socialistes et révolutionnaires, pour préserver un avenir qui soit une société mondiale libre et fraternelle, débarrassée de l'exploitation et de toutes les barrières divisant l'humanité.

Soutenez la campagne de Lutte Ouvrière !

Pour souscrire, chèques bancaires à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE ou virements postaux à : LUTTE OUVRIÈRE, CCP LA SOURCE 31 175 86 W avec mention «souscription».

A chauvin, chauvin et demi...

QUAND MARCHAIS VEUT FAIRE PLUS FORT QUE... CHIRAC !

Interrogé lundi 24 avril sur A2 dans le journal de 20 heures, Georges Marchais a appelé «les Françaises et les Français» à voter, aux élections européennes de juin prochain, pour la liste du PCF, «la seule à s'opposer à la politique proposée pour l'Europe de 1993».

Apparemment, Marchais part battu d'avance puisqu'il annonce d'ores et déjà que l'Europe de 1993, cela veut dire que *«3 millions de gens qui ne paient pas d'impôts en paieront», «qu'il en coûtera 600 000 centimes de plus pour un couple salarié»*. Bref, l'Europe de 93, c'est l'épouvantail qui serait par lui-même la cause d'une aggravation des conditions de vie de la population.

Marchais explique à juste titre que *«c'est l'Europe du grand capital au service des firmes multinationales»*. Mais dès aujourd'hui – Marchais fait mine de l'oublier – la France, c'est la France *«du grand capital au service des firmes multinationales»*, faisant des profits fabuleux par la spéculation boursière, ne payant pas leur part d'impôt, loin s'en faut, grâce aux dégrèvements de toute sorte autorisés par un gouvernement empressé à les servir, imposant le chômage et l'austérité aux travailleurs pour accroître encore leurs profits.

Pas besoin donc de l'Europe de 93 pour que la population laborieuse connaisse l'injustice de supporter tout le poids de la crise alors que les riches s'enrichissent encore. Et depuis belle lurette les bourgeoisies des différents pays, sans avoir besoin de l'Europe de 93, et bien au-delà de l'Europe, du Japon aux Etats-Unis, de la France à l'Amérique latine, ont su imposer aux classes populaires la même politique de restrictions et d'austérité. Ce n'est pas une fatalité, c'est une question de rapport de forces entre la classe ouvrière et la bourgeoisie. Demain, les travailleurs riposteront et feront payer à leur tour les classes possédantes, pas seulement en France, pas seulement en Europe, mais partout dans le monde.

Marchais se pose en champion de la souveraineté nationale : *«Nous n'accepterons aucun abandon de souveraineté nationale dans quelque domaine que ce soit. A tout abandon, notre réponse est «non» et nous serons les seuls, puisque Chirac a abandonné ce terrain»*. Marchais veut occuper le terrain abandonné par Chirac ? En quoi cela concerne-t-il les travailleurs, qui peuvent constater tous les jours que leurs intérêts ne sont protégés en rien quand ils sont laissés en garde à «leur» bourgeoisie, tout aussi rapace que les autres, qui licencie, bloque les salaires et s'enrichit sur le dos des plus pauvres ?

Alors, les travailleurs communistes et tous les travailleurs conscients qui veulent défendre leur classe ont bien plutôt intérêt à défendre l'idée que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui doivent imposer leurs propres volontés, la défense de leurs propres intérêts, c'est-à-dire exercer leur pouvoir dans les différents pays. Les travailleurs communistes se battent pour la souveraineté ouvrière par-delà les frontières, pas pour la souveraineté nationale étriquée et bourgeoise, c'est-à-dire réactionnaire et anti-ouvrière !

Marchais cherche encore et toujours à plaire à la petite bourgeoisie nationaliste, qui n'est pas capable de voir bien loin. Il cherche aussi à montrer aux possédants que son parti est un parti «national». C'est une politique qui contribue à entretenir la confusion parmi les travailleurs et qui, quoi qu'il prétende, tourne le dos aux intérêts de la classe ouvrière !

Dominique CHABLIS

Philippe Herzog, entre Georges Marchais et Roland Leroy. La tête de liste est nouvelle... Pas la politique. (AFP)

Lounès / Gamma

BANQUES : C'EST PAS LA BANQUEROUTE...

Les banques se portent bien. Elles ont enregistré pour 1988 une hausse de 10% à 15%, par rapport aux 12,6 milliards de francs de profits engrangés en 1987. Il y a des inégalités entre elles – la BNP n'enregistre qu'environ 8% de bénéfice net, et le CIC par exemple plus de 62%. Mais dans l'ensemble, personne n'enregistre de pertes.

Ces «bons résultats» sont, paraît-il, le résultat d'une bonne maîtrise des «dépenses de personnel» (on sait ce que cela veut dire !) et des «frais généraux» (cartes bleues et services divers en hausse, par exemple) et surtout, paraît-il, «des nouveaux métiers des banquiers» qui leur garantissent des commissions.

«Nouveau métier» bien lucratif.... Combien d'argent se sont fait les banques, par exemple, l'an dernier, sur le dos des «petits actionnaires» qu'elles avaient poussés à acheter des actions des sociétés privatisées, puis à les revendre, sans leur dire qu'au passage elles se sucraient tellement en frais de courtage et de commissions diverses que de toute façon le petit client était perdant ?

BOURSE : LE C.A.C. A ABSORBÉ LE KRACH !

L'indice «CAC» de la Bourse de Paris a franchi le lundi 14 avril son «plafond historique» à 465,1 points, selon le jargon des économistes. Il a dépassé le seuil le plus haut déjà atteint, celui de mars 1987, et refait tout le parcours depuis le «krach» d'octobre 1987.

L'indice de la Bourse de Paris, qui reflète l'évolution moyenne du cours des actions, a ainsi connu une hausse de 85%... en quatorze mois !

Toute la presse se félicite : *«les effets du krach d'octobre 1987 ont été effacés»*. Pour les heureux détenteurs de ces actions, cela va sans dire. Ces bouts de papier censés représenter des parts d'entreprises valent autant, sinon plus, globalement, qu'avant 1987 !

Le cours de ces actions a augmenté parce que pratiquement toutes ces sociétés cotées en Bourse ont connu ce qu'on appelle *«une forte croissance de leurs résultats»* et *«une hausse constante de leurs bénéfices»*. D'après le *Nouvel Economiste, «tous les secteurs ont participé à la moisson des profits en forte hausse, d'Elf Aquitaine (+ 75,6%) à Imetal (+ 60%), en passant par BSN (+ 41%) ou Paribas (+ 54 %). Et Peugeot annonçait une croissance de 31,9% de son résultat»*.

Alors, les patrons ont de quoi se réjouir, mais pas les travailleurs. Car ces bénéfices supplémentaires ont été obtenus pour une bonne part en les exploitant plus, en continuant à bloquer les salaires, en continuant à licencier... Et, pour une autre part, en effectuant des «opérations financières», c'est-à-dire, pour parler plus clairement, en spéculant en Bourse. Ce qui, soit dit en passant, prépare le prochain «krach»...

Ceci dit, ils le disent si haut que nul ne peut l'ignorer : ils font de l'argent. Tant mieux si cela donne aux travailleurs des arguments supplémentaires pour arracher aux patrons les augmentations de salaires qui leur sont dues !

S.F.

DU CÔTÉ DES GROS

En France, avec 400 000 F de salaire par mois, le patron le mieux payé gagne 100 fois le SMIC. Et ça encore, c'est sans compter les avantages en nature, comme le logement de fonction, les «jets», privés ou les voitures avec chauffeur. Sans compter non plus les revenus de l'argent de ses économies qui sont placées.

C'est le magazine américain *Business Week* qui le dit, en révélant en même temps que le patron américain le mieux payé touche, lui, 50 fois plus, soit 21 millions par mois ! Il s'agit du PDG de la Société Walt Disney.

Et les travailleurs, qu'est-ce qu'ils font pendant ce temps-là ? Ils lisent *Mickey ?*

Surendettement des ménages

LES BANQUIERS : DES PROFITS... À L'USURE

200 000 ménages sont recensés par la Banque de France comme étant dans l'incapacité de rembourser leurs crédits. La volonté de récupérer quand même les sommes dues, de gré ou de force et de quelque façon que ce soit, excite sérieusement l'imagination des banquiers.

Aussi, le président de l'Association Française des Banques (AFB) a lancé l'idée d'un fichier informatisé des emprunteurs, qui permettrait a priori, au vu de la façon dont sont réglés, régulièrement ou pas, la facture de gaz et le tiers provisionnel, de refuser un crédit au suspecté mauvais payeur. Autre idée du même auteur : celle d'une assurance spéciale qui pourrait s'intituler «accidents de la vie» et couvrir ce qui peut être à l'origine du surendettement des familles, à savoir un divorce ou autres problèmes familiaux.

C'est une façon de renvoyer la balle – ou plutôt la dette – aux assureurs... qui évidemment n'ont pas du tout apprécié. Le président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA) a répondu que le banquier n'avait qu'à changer de métier, s'il

n'était pas capable de peser un «aléa économique» : *«Je comprends bien que cela faciliterait beaucoup le métier des banquiers s'ils n'avaient plus à apprécier la solvabilité de leurs débiteurs. Mais personne ne peut le faire à leur place»*. D'assureur à banquier, en somme : «Allez vous faire payer ailleurs !»

De leur côté, les sénateurs viennent d'adopter une proposition visant à faire vendre tous les biens de l'emprunteur en «faillite». Après quoi, même si la valeur des biens saisis ne couvrait pas toute la dette, on passerait tout de même l'éponge. Il est vrai qu'on ne voit pas, après ça, ce qu'on pourrait encore saisir.

Quant au gouvernement, lui aussi se demande comment faire payer les surendettés. Il travaille à mettre au point un projet de loi global sur l'endettement, qui devrait être présenté courant mai. Il parle de la nomination d'un «médiateur» pour étudier le dossier des ménages en difficulté et... les moyens de leur faire rendre gorge, mais en douceur, dit-on !

Annuler les dettes ? Vous n'y pensez pas ! Où seraient les profits des banques si cet argent ne rentrait plus... à l'usure ?

L.P.

Arafat reçu à Paris

L'AUDACE BIEN MESURÉE DE MITTERRAND

Le dirigeant de l'Organisation de Libération de la Palestine, Yasser Arafat, sera reçu le 2 mai à Paris par Mitterrand. Cette visite suscite bien entendu les protestations des défenseurs – nombreux – que la politique des dirigeants israéliens compte en France.

(AFP)

Manifestation dans les territoires occupés à l'occasion de la «Journée de la Terre».

C'est d'abord bien sûr l'ambassadeur d'Israël à Paris, Ovadia Soffer, qui a tonné contre la réception de «ce terroriste» et répété qu'il ne pouvait être question pour Israël de discuter avec quelqu'un qui verse le sang. Il oublie seulement que l'Etat d'Israël a été fondé en grande partie par l'action des terroristes juifs et que la répression quotidienne qu'il exerce aujourd'hui contre le soulèvement des Palestiniens des territoires occupés fait couler le sang tous les jours.

C'est la politique sioniste qui n'a laissé d'autre choix aux Palestiniens, depuis quarante ans et plus, que de se défendre avec les moyens qu'ils trouvaient et qui enfonce la population israélienne elle-même dans le rôle peu enviable de matraqueurs, de gardiens de prisons ou de camps dans les territoires occupés. Les défenseurs professionnels de la politique sioniste en France, qui emboîtent le pas à Ovadia Soffer en déclarant sans vergogne parler *«au nom de la communauté juive»* ne font, de ce point de vue, que contribuer à coincer les Juifs d'Israël dans cette impasse sanglante.

Cela dit, la réception d'Arafat à Paris signifie-t-elle que l'on s'achemine vers un règlement du problème des territoires occupés ? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'alors on s'y achemine lentement. Le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas a tenu à rappeler qu'Arafat avait déjà été reçu *«par la Grèce, l'Italie, l'Espagne, ainsi que par le pape»*. Comme quoi le gouvernement français ne fait pas dans l'audace. S'il reçoit Arafat aujourd'hui, c'est bien parce qu'il y a eu il y a quelques mois le feu vert des Etats-Unis, qui ont décidé eux-mêmes d'accepter des contacts avec l'OLP. Et encore Mitterrand a-t-il laissé d'autres gouvernements européens s'engager les premiers. Il y a en France un électorat sioniste qu'il ne faut pas trop heurter !

Aujourd'hui, attendre plus longtemps pour recevoir Arafat, ce serait pour le gouvernement français courir un risque au cas où les dirigeants américains, par exemple, décideraient vraiment d'ouvrir des négociations sur le Proche-Orient ; le risque de ne pas pouvoir dire alors que la France y aura joué un rôle. Or si cela se produit, Mitterrand ne veut évidemment pas laisser passer l'occasion de célébrer *«l'action internationale de la France»* à ce propos.

Alors, recevoir Arafat aujourd'hui, cela devient une précaution indispensable ; on ne sait jamais, ça peut toujours servir à Mitterrand, sinon au peuple palestinien. Heureusement, celui-ci a appris à ne pas se fier aux grands de ce monde et à ne se fier qu'à sa propre lutte. Même s'il n'a que des pierres pour se battre, ça glisse moins entre les doigts qu'un Mitterrand.

André FRYS

"Dix de Billancourt"

LE DERNIER MOT A LA JUSTICE BOURGEOISE ?

Après avoir été réintégrés par décision de justice, les «dix de Billancourt» vont-ils maintenant être à nouveau licenciés par décision de justice ? Un nouveau jugement de la cour d'appel de Versailles, se prononçant cette fois sur le fond, a requalifié les motifs de licenciement en faute grave ne donnant pas lieu à l'amnistie.

Rappelons que les militants de la CGT et du PCF concernés avaient été licenciés à la suite d'incidents en 1986. Après l'élection de Mitterrand, une loi d'amnistie, concernant y compris les sanctions prises à la suite d'interventions de syndicalistes dans le cadre de conflits du travail, avait été promulguée. La Régie Renault l'avait interprétée dans un sens restrictif, mais le gouvernement avait confirmé qu'elle devait s'appliquer aux «dix de Billancourt». Ceux-ci ont donc eu recours au tribunal de Prud'hommes qui jugea en leur faveur, ordonnant à Renault leur réintégration sous astreinte de 500 F par jour et par personne. La direction Renault faisait appel. D'abord sur la forme, pour laquelle un jugement intervint très rapidement en mars dernier confirmant le jugement de Prud'hommes. Puis sur le fond, avec la décision qui cette fois donne raison à la direction Renault.

La justice est censée être indépendante du pouvoir, et ce n'est pas nous qui pouvons dire si le gouvernement est ou n'est pas intervenu en coulisses pour influer sur la dernière décision. Simplement il faut savoir que ce sont des mœurs qui se pratiquent. Si c'était le cas, cela serait en contradiction avec

Stevens/Gamma

Meeting de la CGT en août 1988 devant Renault à Billancourt.

l'attitude du gouvernement et du Parti Socialiste d'il y a un an, lorsqu'après l'élection de Mitterrand, il mettait en œuvre sa loi d'amnistie à un moment où les socialistes faisaient quelques gestes en direction du PCF et réciproquement. Ce dernier jugement défavorable, pour lequel *L'Humanité* du 27 avril écrit dans le sous-titre d'un article, *«derrière la cour, l'ombre du pouvoir»*, serait alors une péripétie de plus dans les relations PC/PS qui varient, il est vrai, au gré des différentes campagnes électorales.

Toujours est-il que cette succession de décisions de justice contradictoires, prouve – malheureusement – une fois encore, que s'il existe, grâce aux tribunaux de Prud'hommes, une justice qui n'est pas systématiquement défavorable aux travailleurs et aux militants qui se réclament d'eux, leurs jugements peuvent toujours être remis en question par des cours qui elles, n'ont rien de paritaire, et dont les décisions priment en définitive. Dans tous les domaines, même dans celui des conflits sociaux, c'est à la justice bourgeoise que reste la plupart du temps le dernier mot. Du moins pour autant que les travailleurs acceptent de rester sur ce terrain.

L.G.

Des étudiants face aux forces de l'ordre devant la Maison du Peuple à Pékin.

(AFP)

LA MOBILISATION ÉTUDIANTE ET LES CRAINTES DU RÉGIME DE PÉKIN

La mort et les funérailles du Hu Yaobang, ex-secrétaire général du PC chinois limogé depuis 1987, ont été l'occasion des manifestations étudiantes massives qui se sont succédé dans le centre de Pékin presque en permanence du 17 au 22 avril. Ces rassemblements sur la place Tienanmen ont atteint leur apogée le samedi 22, jour de la cérémonie officielle des funérailles de Hu, et au cours de la nuit précédente. Une foule de quelque 200 000 personnes, qui ne comptait pas seulement des étudiants mais aussi beaucoup de gens du peuple, a pu demeurer sur la place malgré l'interdiction des autorités. Et cela a été ressenti comme un succès des étudiants face aux dignitaires du régime, auxquels les jeunes criaient *«A bas les mandarins !»* ou *«Tremblez, corrompus !»*

Les manifestants ont apparemment fait de ce personnage de l'appareil dirigeant chinois qu'était Hu Yaobang un symbole de leur contestation. Mais, si l'on en juge d'après les reportages, leurs aspirations vont bien au-delà de la simple réhabilitation qu'ils réclament pour lui, à titre posthume.

Lorsque les étudiants pékinois ont entamé leur série de sit-in sur la place Tienanmen, à proximité des bâtiments officiels du gouvernement et du parti, il ne s'agissait en principe que de rendre hommage à cet ancien dirigeant du Parti Communiste, en tant que partisan des «réformes». Son portrait en costume-cravate à l'occidentale fut dressé face au portrait traditionnel de Mao Tsé-Toung, avec une banderole portant simplement : *«Hu Yaobang, le démocrate»*. Ainsi, Hu devenait pour les étudiants une sorte de héros de la libéralisation du régime, victime de l'homme en place, Deng, responsable de sa disgrâce.

Au fil des jours, en même temps qu'apparaissaient banderoles et bannières plus générales en l'honneur de la démocratie et de la liberté, les revendications exprimées par les étudiants se sont un peu précisées : démission du Premier ministre, lutte contre la corruption y compris parmi les hauts dirigeants, liberté de la presse. Lorsque, les 24 et 25 avril, les étudiants de Pékin ont décidé la grève des cours, ils ne parlaient plus guère de Hu Yaobang, semble-t-il. Ils s'en sont pris à leurs syndicats officiels, déclarés déchus, et se sont mis à dénoncer la condition des intellectuels en Chine : manque de crédits pour l'enseignement, mais aussi salaires des intellectuels inférieurs à ceux d'un chauffeur de taxi par exemple, en affirmant que le rôle de direction du pays revient aux intellectuels.

On voit, à travers les témoignages, percer l'aspiration d'une petite bourgeoisie diplômée à un meilleur statut, à une meilleure place au soleil, en même temps que son aspiration à desserrer le carcan de la dictature, à davantage de droits démocratiques. Les discours comme les interviews d'étudiants font référence à la nécessité d'un «Solidarité chinois», d'une «glasnost» en Chine comme en URSS. Un responsable du mouvement étudiant l'a résumé pour un journaliste de *Libération : «Nous n'agissons que pour faire avancer la démocratisation et les réformes, en évitant autant que possible la violence et les perturbations de la vie sociale»*, ajoutant ensuite qu'il critique la campagne officielle contre le «libéralisme bourgeois».

★ ★ ★

Face à ce mouvement étudiant, le gouvernement jusqu'à présent a fait le gros dos. Les dirigeants ont prononcé des discours élogieux à l'égard de Hu Yaobang lors de ses funérailles, malgré sa mise à l'écart depuis deux ans. Et malgré un ton officiellement réprobateur au sujet des manifestations, malgré le défi que celles-ci ont constitué, la police n'est jusqu'à présent pas vraiment intervenue contre les étudiants.

On peut évidemment se demander si ces manifestations, qui ont convergé depuis l'université de Beida, distante de 15 km, vers le centre politique de la capitale, nuit et jour pendant près d'une semaine, sont entièrement spontanées. On peut se demander notamment si l'influence d'hommes, de clans ou de courants politiques de l'appareil, qui chercheraient à se placer en vue de la succession de Deng Xiaoping (celui-ci est tout de même âgé de 84 ans...), n'y est pas pour quelque chose, les funérailles de l'ex-secrétaire général leur offrant une occasion propice pour faire sentir leur pression. C'est possible. Mais, de toute façon, l'oppression politique jointe à l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes diplômés, alors que la politique de réformes et d'ouverture lancée depuis quelque dix ans avait pu faire naître parmi eux un certain espoir qui ne s'est guère concrétisé, peuvent suffire à expliquer ce renouveau de la mobilisation étudiante qui s'était déjà manifestée en 1986-87.

★ ★ ★

Il reste à savoir quel écho l'agitation étudiante peut rencontrer dans d'autres couches de la population. La presse française a signalé deux brèves émeutes, le 22 avril, dans les villes de Xi'an et de Changsha, au cours desquelles les manifestants (étudiants rejoints par plusieurs milliers d'autres personnes) s'en sont pris à des bâtiments publics, à un car de touristes, ainsi qu'à des boutiques de luxe. A Changsha, ils ont pillé des magasins.

La misère sévit dans une grande partie de la Chine. Plusieurs dizaines de millions de paysans errent sur les routes, en quête d'une vie meilleure dans les villes, et le chômage se répand tandis que l'inflation s'aggrave. Certaines couches de la population s'enrichissent, mais le sort des masses se fait de plus en plus incertain.

En se prolongeant, comme par exemple à l'occasion de l'anniversaire du 4 mai 1919 (où une manifestation patriotique d'étudiants de Pékin donna le signal de la mobilisation nationaliste de la Chine), les manifestations peuvent contribuer à mobiliser d'autres secteurs de la population. Mais si la tension sociale prenait un tour explosif au sein des couches populaires, cela représenterait pour le régime un tout autre danger que la contestation étudiante. Et il n'est pas encore dit que, pour tenter de parer au danger, le régime ne revienne pas à la répression.

Christiane LE GUERN

JAPON

La démission de Takeshita

120 MILLIONS DE YENS : LE PRIX D'UN PREMIER MINISTRE

Le Premier ministre japonais, Takeshita, a fini par donner sa démission, après neuf mois de crise politique provoquée par un scandale politico-financier qualifié par la presse de «*plus grand scandale d'après guerre*», dans lequel où il est largement impliqué.

Le Premier ministre japonais a en effet reconnu avoir touché plus de 120 millions de yens (six millions de francs) de «dons électoraux» d'une des filiales de l'un des plus grands trusts japonais, spécialisé dans la communication et le recrutement de main-d'œuvre, la Recruit.

La pratique du pot-de-vin fait partie, peut-être plus officiellement qu'ailleurs, du système politique japonais. Un des dirigeants de la NTT (Nippon Telegraph and Telephone Corporation) avait déclaré franchement : «*Nous faisons des donations aux politiciens qui nous aident. Il est regrettable que cela soit entaché de suspicion*».

Mais là, visiblement, soit les trusts, soit les politiciens sont allés un peu trop loin ou n'ont pas été assez discrets.

(AFP) **Takeshita annonce sa démission. Le pot-de-vin a provoqué une grosse cuite (et même Recruit) au Japon. Mais ce type de libation n'est pas une spécialité nipponne.**

Takeshita, avant de devenir Premier ministre, avait fait carrière dans les rangs du Parti Libéral Démocratique (PLD) dans les années 1970. Pour accéder au pouvoir, il est parti de bonnes positions : celles de ministre de la Construction, puis de président de la commission budgétaire, où il avait la haute main sur une bonne partie des fonds publics, à une époque où la construction était l'une des principales sources de financement du PLD.

Takeshita fut plusieurs fois ministre dans les années 1980, alternant ce type de fonctions avec celle de chef de la commission électorale du parti, avant d'accéder au poste de Premier ministre, en octobre 1987, après avoir prouvé une nouvelle fois ses capacités en drainant en une seule soirée, au cours d'un cocktail organisé par ses amis politiques, un milliard de yens – cinquante millions de francs – sous forme de contributions diverses !

Au mois de juillet dernier, un quotidien avait mis l'affaire sur le tapis, ou plutôt une petite partie de l'affaire ou des affaires. Car les révélations se sont succédé, révélant les mécanismes par lesquels les hommes politiques avaient été arrosés. Les principaux dirigeants du PLD ont été mis en cause, dont le Premier ministre, son prédécesseur Nakasone, les ex-ministres des Finances, de la Justice et du Plan, accusés eux d'avoir touché de l'argent de la NTT. Deux anciens vice-ministres sont actuellement en prison. Le président de la NTT les y avait d'ailleurs rejoints, mais pour quelques jours seulement. Quant à l'ancien secrétaire du Premier ministre, il s'est tout bonnement suicidé. 156 personnalités seraient impliquées !

Cela fait neuf mois que le scandale dure, sept mois que la justice s'est saisie du dossier, mais c'est seulement maintenant que le Premier ministre démissionne. Il n'était pas question pour lui, paraît-il, de démissionner pendant l'agonie ou pendant l'organisation des funérailles officielles de l'empereur Hiro Hito ! Qui aurait reçu les chefs d'Etats étrangers ? Et avant de démissionner, Takeshita fera une tournée officielle, comme prévu, dans divers pays du Sud-Est asiatique.

En fait, tous les partis – sauf le Parti Communiste, qui s'en défend en tout cas – participent à ce système de «financement» des partis. Seulement, cette fois-ci, l'affaire portée au grand jour a semble-t-il quelque peu ébranlé le crédit, dans l'opinion publique, du Premier ministre et de son parti, et les partis d'opposition en ont profité pour faire campagne sur «*l'assainissement des mœurs politiques*» et menacer de bloquer l'adoption du budget tant que Takeshita n'aurait pas démissionné.

Cela n'empêchera pas le système de continuer à fonctionner comme par le passé.

A noter que la première personnalité politique étrangère à réagir a été le porte-parole du département d'Etat des Etats-Unis, M. Baker, qui a déclaré : «*Nos relations avec le gouvernement du Japon demeurent inchangées. Le Japon est un allié proche. D'un point de vue personnel, le secrétaire d'Etat est désolé d'apprendre cette nouvelle. Son ami le Premier ministre lui manquera*» ! Les deux hommes s'étaient connus alors que le secrétaire d'Etat était secrétaire au Trésor et Takeshita ministre des Finances...

Les mœurs politico-financières, comme on dit, sont sans doute assez proches dans les deux pays pour justifier qu'on se comprenne !

Sylvie FRIEDMANN

BELGIQUE

COUPS DE FEU CONTRE MINEURS EN GRÈVE

Les actualités télévisées du mardi 25 avril ont toutes montré ce policier belge tirant au revolver face à une manifestation de mineurs. A plusieurs reprises le coup est parti, d'abord en l'air avant que l'intervention d'un autre gendarme évite que la bavure ne se transforme en meurtre.

Les mineurs qui manifestaient entendaient s'opposer à la fermeture de deux puits de mine, initialement prévue pour 1996 mais avancée en 1992. Cette mesure a déclenché la colère. Après avoir bloqué l'autoroute, les mineurs se sont rendus au siège de la direction des mines, où se sont produits les heurts.

Les pays changent, mais le sort réservé aux travailleurs est le même : bas salaires, licenciements, suppression de postes. Quant aux arguments et aux pseudo-mesures prises par les patrons, eux non plus ne diffèrent guère. En témoignent ces paroles recueillies par le journal belge Le Soir *du 25 avril, qui auraient très bien pu être tenues par un mineur ou un sidérurgiste de Lorraine :* "Aujourd'hui, on agite des primes pour nous convaincre d'accepter la fermeture des mines en 1992. Mais aucune prime ne vaudra quatre ans de travail et le droit à une pension de mineur après dix ans passés au fond... Reconversion ? Oui, on nous la promet. Tant qu'il s'agit de plans sur papier, on n'y croit pas. Gheyselinck (le patron des Houillères du Limbourg) veut créer un énorme parc d'attraction, l'ERC. Du travail de construction, et puis après ?"

G.L.

Sondages et réalité

«MERCI PATRON, ON EST HEUREUX COMME DES FOUS !»

A ce qu'il paraît, l'immense majorité des salariés éprouveraient de la sympathie pour leur patron. Voilà qui va en surprendre plus d'un ou plus d'une à l'atelier, dans les services ou les bureaux.

Cette «découverte» résulte d'un sondage réalisé auprès d'un échantillon national de... 770 personnes, représentatif des salariés du secteur privé et nationalisé, sondage commandité par Europe 1 et *le Figaro*. Et comme les chiffres de ce sondage indiqueraient que les salariés – ou tout au moins «l'échantillon» – éprouveraient moins de sympathie pour les syndicalistes que pour les patrons, il n'en faut pas plus pour que le journaliste du *Figaro* se réjouisse et écrive : *«La lutte de classe a du plomb dans l'aile»*. Et pourtant, des luttes, il y en a. Avec les syndicats, parfois sans eux, car il n'y a pas un rapport direct entre la sympathie et l'antipathie que l'on éprouve pour le syndicat et le fait que les luttes se développent. On en a eu la démonstration il n'y a pas bien longtemps avec les infirmières ou d'autres.

En fait, une telle enquête n'a guère de valeur. Ceux qui l'ont commanditée n'y croient sûrement pas eux-mêmes. Cela permet tout au plus de noircir du papier journal et de meubler des temps d'antenne.

Et puis, cela va dans le sens des idées qui sont dans l'air. De toute part en effet, aussi bien du côté des commentateurs politiques qu'à la radio, la télé ou dans les journaux, on nous explique que nous en avons fini avec les affrontements et les clivages et que nous sommes entrés dans une ère de consensus et de coopération franche et positive. Ces idées prétendument nouvelles sont aussi vieilles que l'exploitation.

Ainsi donc, la lutte de classe aurait du plomb dans l'aile. Que quelques bourgeois, lecteurs du *Figaro*, croient cela, grand bien leur fasse ! Mais pour les travailleurs il n'y a pas besoin de tous ces sondages, ces échantillons, de ces méthodes des quotas et tout cet attirail soi-disant scientifique, pour constater que la lutte de classe existe et qu'elle n'est nullement en voie d'extinction.

D'ailleurs, les patrons et les gouvernements à leur service se chargent de l'entretenir : en bloquant les salaires ; en imposant des conditions de travail toujours plus rudes là où les entreprise tournent ; en licenciant quand ils l'estiment nécessaire. Ils agissent selon leur bon vouloir, comme des seigneurs de l'ancien temps.

Oui, la lutte de classe existe. Elle se manifeste à travers des problèmes généraux à toute la classe ouvrière. Mais aussi au travers de petits détails de la vie quotidienne des ateliers et des bureaux.

Un exemple récent, dont la presse et la radio ont fait état, en est l'illustration : un travailleur des usines de cycles Peugeot près de Montbéliard, militant ouvrier, a été licencié pour avoir traité son chef d'«enfoiré». On ne risque pas de voir l'inverse : un représentant de la direction se faire sanctionner pour manque de respect à un travailleur. Cela aussi, c'est la réalité quotidienne de la lutte de classe. Une réalité vécue chaque jour par des centaines de milliers d'hommes et de femmes dans leur travail.

Face à cela, il est légitime et normal que les travailleurs se défendent. Et ils l'ont fait. Pour preuve, il suffit de voir le nombre de grèves qui ont eu lieu depuis la rentrée.

Certains en déduisent que la lutte de classe est moribonde. C'est leur droit car tout le monde a le droit d'être myope.

Leurs ancêtres, il y a deux cents ans, à la veille de cette Révolution française que l'on commémore, se rassuraient en constatant que les sans-culottes et les paysans parlaient avec déférence de «notre bon roi». Ce qui a suivi les a guéris radicalement de leur vision déficiente.

(Editorial des bulletins d'entreprise du 24 avril)

Peugeot

LES ENFOIRÉS DE LICENCIEURS !

Jeudi 20 avril, la direction des Cycles Peugeot (ECIA) à Beaulieu, près de Montbéliard, a donné sa réponse. Denis Carrat, ajusteur, quinze ans dans l'entreprise, ancien délégué du personnel CGT et militant de Lutte Ouvrière connu, est licencié purement et simplement pour avoir traité son contremaître «d'enfoiré» au cours d'une banale altercation.

A trois reprises les travailleurs de son atelier, l'Outillage, ont débrayé pour exiger sa réintégration. La direction a préféré éloigner de l'usine le chef responsable direct de ce licenciement.

Manifestation dans la rue principale de Montbéliard.

Dès que la nouvelle a été connue, un meeting de protestation s'est tenu, le lendemain vendredi 21 avril. Il a rassemblé une centaine de participants, des travailleurs proches de D. Carrat ainsi que les représentants des syndicats CGT et CFDT des principales entreprises de la région, des enseignants, des militants du PCF de la fédération du Doubs. Tous ont tenu à apporter leur soutien à un travailleur qui apparaît aux yeux de toute une partie de l'opinion régionale comme un cas particulièrement flagrant des exactions patronales.

Plusieurs travailleurs ont dénoncé la manière révoltante dont ils sont parfois traités par l'encadrement qui, lui, n'est jamais sanctionné : des injures racistes aux menaces de mort, en passant par les propos insultants et le geste joint à la parole à l'égard de travailleuses. Pour conclure cette réunion, l'ensemble des organisations proposait d'appeler, avec D. Carrat, à une manifestation dans les rues de Montbéliard pour mardi 25 avril.

Ce jour-là plus de 300 personnes, travailleurs du rang et militants syndicaux, jeunes des lycées et retraités Peugeot, bravant une pluie battante, au coude-à-coude, ont fait entendre leur colère et leur indignation dans les rues, au rythme de la Carmagnole. *«Brimades, insultes ; ras-le-bol». «On ne licencie pas pour un mot de travers», «En 1989, les Bastilles à prendre sont les usines»...* Panchot, directeur de l'usine, a été promu *«licencieur le plus bête de France»*, à l'unanimité...

Avant de donner le coup d'envoi à cette manifestation, D. Carrat déclarait : *«Manifester aidera tous les ouvriers, les ouvrières, les jeunes, à mettre un frein au comportement méprisant d'une partie de la hiérarchie à mentalité attardée. Ceux-là, cette partie de la hiérarchie qui ne doit sa promotion qu'à la bassesse, à la délation, à la servilité la plus plate, ne mettront une limite à leur mépris des ouvriers que s'ils sentent la réprobation du plus grand nombre possible de travailleurs...*

En manifestant, vous ne m'aiderez pas seulement à lutter pour ma réintégration. Vous montrerez avec éclat que les travailleuses et les travailleurs du Pays de Montbéliard, nous qui faisons par notre travail les milliards de profit dont Calvet et autres profiteurs se vantent sans même parler de nous, ou qui mentent quand ils parlent de nos salaires parce qu'ils feraient honte à l'image de marque qu'ils voudraient donner, nous n'acceptons pas que leur mépris dépasse les bornes».

Cette manifestation a été ressentie comme un succès pour tous ceux qui l'ont préparée et qui y ont participé. Un Comité de soutien pour la réintégration de notre camarade s'est constitué. Il recueille également des témoignages des injustices et du mépris quotidien dont sont victimes les salariés de la région. L'arbitraire patronal, ça suffit !

SNCF

Grève sur le réseau Nord

LA SNCF AUSSI EST RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ

Vendredi 21 avril à 20 h 30 en gare de Saint-Denis dans la banlieue nord de Paris, deux cheminots, un contrôleur et un agent de conduite, ont été agressés par un voyageur qui refusait d'ôter ses souliers d'une banquette. Dès le lendemain et durant près de quatre jours, un mouvement de grève a paralysé quasi-totalement la région Paris-Nord. La revendication mise en avant : plus de sécurité, en particulier par l'embauche de personnel supplémentaire.

La direction de la SNCF s'est d'emblée déclarée, elle aussi, soucieuse des problèmes de sécurité. Mais pour elle, la solution pour éviter de tels incidents réside essentiellement dans l'affectation d'un plus grand nombre de policiers à la surveillance des gares et des trains. D'ailleurs la SNCF a obtenu des pouvoirs publics, à partir du 27 avril, une augmentation des rondes de CRS en gare du Nord et l'accompagnement des trains par la gendarmerie sur la ligne B et par la police sur la ligne D. Ces mesures, toutes temporaires, ne résoudront en fait que peu de choses et surtout ne coûteront rien à la SNCF.

Ce n'est évidemment pas elle qui est responsable de la délinquance mais les mesures qu'elle prend ou qu'elle a prises dans le passé permettent à celle-ci de trouver un champ d'action plus ou moins vaste sur ses réseaux. Et, de ce point de vue, ses responsabilités sont grandes.

Depuis des années dans toutes les corporations cheminotes, la SNCF a supprimé des personnels, dans les bureaux, les ateliers, les centres de triage mais aussi parmi les cheminots en contact avec les usagers, que ce soit dans les trains ou dans les gares. L'année 1988 a connu une baisse de 9 216 personnes. Certaines gares de banlieue sont fermées à 20 h ; les usagers peuvent y entrer ou en sortir mais elles sont vides de personnel. Même des rames n'ont maintenant plus d'agents d'accompagnement pour peu qu'elles soient équipées de système radio.

La présence de cheminots n'est évidemment pas une garantie totale contre toutes les exactions mais en leur absence, le vandalisme et la délinquance, rencontrent moins d'obstacles.

C'est pourquoi parmi les revendications des grévistes on trouvait principalement :

- la présence de personnel d'accompagnement dans tous les trains ;
- la présence de deux agents d'accompagnement dans tous les trains de banlieue et de grande banlieu à partir de 19 h 30 ;
- La réouverture de toutes les gares de banlieu parisienne, avec la présenc d'au moins un agent, jus qu'au dernier train.

Pour satisfaire ces revendications il faudra embaucher des centaines voire des milliers de cheminots. C'est beaucoup ma c'est en tout cas justifié.

Correspondant L

AU NOM DE LA LOI

Un gamin turc de 14 ans, apprenti délinquant, qui avait volé une camionnette mais qui n'avait pas d'arme, a été tué à Chalette-sur-Loing en juin 1987 par un policier ayant fait usage de son revolver. Bien que le règlement indique que l'usage de l'arme n'est pas autorisé pour empêcher la fuite d'un malfaiteur ou immobiliser un véhicule, le policier vient d'être acquitté par le tribunal.

La loi s'applique à tous... sauf à ceux à qui elle ne s'applique pas. La justice défend les propriétaires et la propriété. Quant à la vie des gens qui ne possèdent rien...

La nouvelle loi sur les licenciements

POUR PERMETTRE AUX PATRONS DE LICENCIER "ÉCONOMIQUEMENT"

Le gouvernement vient d'accoucher d'une nouvelle loi sur les licenciements qu'il a fait approuver par le patronat et tous les syndicats sauf la CGT. Le projet de loi doit être examiné par le Conseil d'Etat avant d'être proposé en Conseil des ministres.

En réalité, peu de choses par rapport à la situation précédente vont changer : l'autorisation administrative préalable, (c'est-à-dire celle des inspecteurs du travail), supprimée par le gouvernement Chirac et son ministre du Travail P. Séguin, ne sera pas rétablie.

En principe dans la nouvelle loi, un salarié licencié pour raisons économiques bénéficiera d'une priorité d'embauche pendant un an, s'il le souhaite. Encore faudra-t-il qu'il réussisse à la faire appliquer, ou, sinon, qu'il soit en mesure d'obtenir gain de cause en allant devant les tribunaux. Pour tout salarié licencié de plus de 55 ans, le patron devra verser trois mois supplémentaires aux ASSEDIC. Cela sera-t-il un obstacle réel pour freiner le licenciement des plus âgés, qui sont pour la plupart mis dans l'incapacité de retravailler ensuite, c'est à voir.

Autre «nouveauté», le «droit à la reconversion» sera étendu et l'obligation d'un «plan social» sera faite y compris dans le cas d'entreprises de moins de 50 salariés. Le patron qui refuserait une convention de conversion, devrait acquitter un mois de salaire à l'UNEDIC. Mais pour les plans de conversion, les entreprises disposeront de nouvelles aides fiscales. Les patrons devront donc en faire un peu plus... mais pas avec leur argent.

L'essentiel du projet, destiné à plaire à certains syndicats, réside surtout dans l'allongement des discussions et des procédures de discussions avec les comités d'entreprise. Ils devront être consultés comme c'était déjà le cas, mais le délai entre la première et la deuxième discussion sera allongé d'une semaine... On discutera peut-être plus longtemps, mais avec le même résultat, puisque les comités d'entreprises consultés ne seront pas pour autant en situation de décider quoi que ce soit.

En réalité, il n'y a pas d'autre loi pour protéger les travailleurs des licenciements que la «loi du plus fort». Tant que les travailleurs s'en remettront aux procédures légales, avec ou sans l'autorisation préalable, avec la loi Séguin ou avec la loi Soisson, ce seront eux qui seront les perdants. Mais s'ils s'en remettent à leur organisation et à leurs luttes, s'ils se font craindre des patrons, alors oui, les travailleurs pourront limiter la casse.

L.G.

Soisson, ministre du Travail et Périgot du CNPF. Ça baigne ! (AFP)

Kléber Industrie (Nevers)

PLUS DE TRAVAIL, C'EST SÛR, PLUS D'ARGENT, C'EST PAS SÛR !

Chez Kleber-Industrie à Nevers, à la fin de la grève d'octobre pour les salaires, la direction et les syndicats avaient signé un accord où il était question de *"la mise en place d'une prime mensuelle de résultats"*. Au début de l'année, la direction a demandé aux syndicats de faire des propositions pour cette prime. Les propositions syndicales reposaient sur la qualité et sur les rebuts. Eh bien, la direction a annoncé à la mi-avril son projet. Ce sera sur la quantité, la qualité et l'absentéisme. Et la prime sera de 600 F nets pour 6 mois, renouvelable si cela lui convient.

Pour l'absentéisme, ce qui comptera ce sont les retards, la maladie et les jours de grève. Pour la quantité, la direction veut 184 600 pièces/jour, mais c'est elle qui fera les calculs. Dans un secteur, l'Entringlage, la direction voulait instituer le travail en continu. Cela existe déjà dans un autre atelier. Le travail en continu voudrait dire 24 cuissons au lieu de 23, moins de temps de cantine et finir plus tard en fin de poste. Une aggravation des conditions de travail sûre, tandis que les 600 F, on n'est pas sûrs de les avoir.

Les syndicats, qui étaient pour les propositions de la direction parce qu'il y aurait 8 embauches sous contrat, ont changé d'avis. A l'Entringlage, beaucoup de gars pensaient que, si la direction voulait plus de production, elle n'avait qu'à investir et embaucher.

A l'initiative de quelques-uns, reprise par la CGT, une pétition a circulé. Majoritairement les gars se sont prononcés contre les relais. Le chef d'atelier nous a expliqué que Kleber ne faisait pas de bénéfices, que la nouvelle façon de travailler était plus "intellectuelle". Mais nous n'avons pas changé d'avis et il n'y a qu'un poste d'entringlage sur 5 qui tourne en continu. Tout le monde est content de ce refus et reste vigilant, car la direction n'en restera sûrement pas là.

SNCF – Dépôt de Venissieux (Rhône)

«POSER LES SACS» ÇA FAIT LEVER LA SANCTION

Mercredi 19 avril, les agents de conduite du dépôt SNCF de Vénissieux ont fait grève pour faire annuler la sanction d'une journée de mise à pied qui venait d'être donnée à l'un d'eux pour avoir, un mois et demi auparavant, franchi un aiguillage à une vitesse trop élevée.

Il y a un mois et demi en effet, cet agent de conduite, qui devait faire pour la première fois la ligne Lyon-Bourg-Saint-Maurice, demanda, par sécurité, à un chef Traction de l'accompagner. Mais une fois l'aiguillage franchi à vitesse trop élevée, le chef en question voulut faire endosser la responsabilité au seul agent de conduite. Suite au rapport fourni par le chef, le directeur du dépôt de Vénissieux demanda une sanction d'une journée de mise à pied (sanction pécuniaire et grave), confirmée par le directeur de Région. Elle ne fut connue officiellement que le mercredi 19 avril.

Les agents de conduite, indignés de l'attitude du chef et de la direction, en avaient déjà parlé entre eux. Ils se disaient que, en temps ordinaire, dès qu'il y avait un incident ou un accident, on voulait toujours leur faire porter le chapeau. Et là, quand en plus un agent de conduite, parce qu'il ne connaît pas une ligne, demande à un chef de l'accompagner, celui-ci se décharge de toute responsabilité !

Aussi, dès la sanction connue le 19 avril au matin, les agents de conduite ont réagi. D'autant plus qu'un appel syndical commun était lancé pour une grève immédiate. Au fur et à mesure que les agents de conduite arrivaient au dépôt, ils ont posé leurs sacs et donné la consigne de grève aux nouveaux arrivants. Plus aucun train n'est sorti alors.

Vers 8 heures, ils étaient une vingtaine, et 14 heures presque une centaine (sur environ 200 agents de conduite que compte le dépôt) à monter voir le chef de dépôt. Il y avait de l'ambiance. Et quand le chef de dépôt, récemment arrivé, affirma : *"Si je reviens sur ma décision, je démissionne"*, quelques voix lui répondirent : *"C'est pas grave, il y a du monde pour prendre la relève"!*

Finalement, vers 16 heures, les agents de conduite apprirent que la sanction était levée, transformée en un blâme avec inscription au dossier (sanction légère, non pécuniaire).

Les agents de conduite ont pu alors savourer leur victoire. Quant au chef de dépôt, il n'a toujours pas, pour l'instant du moins, annoncé sa démission.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions E.A._ B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17 000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

Chenel (Foire de Paris)

Trois jours de grève

VICTOIRE SUR LES 1 500 F

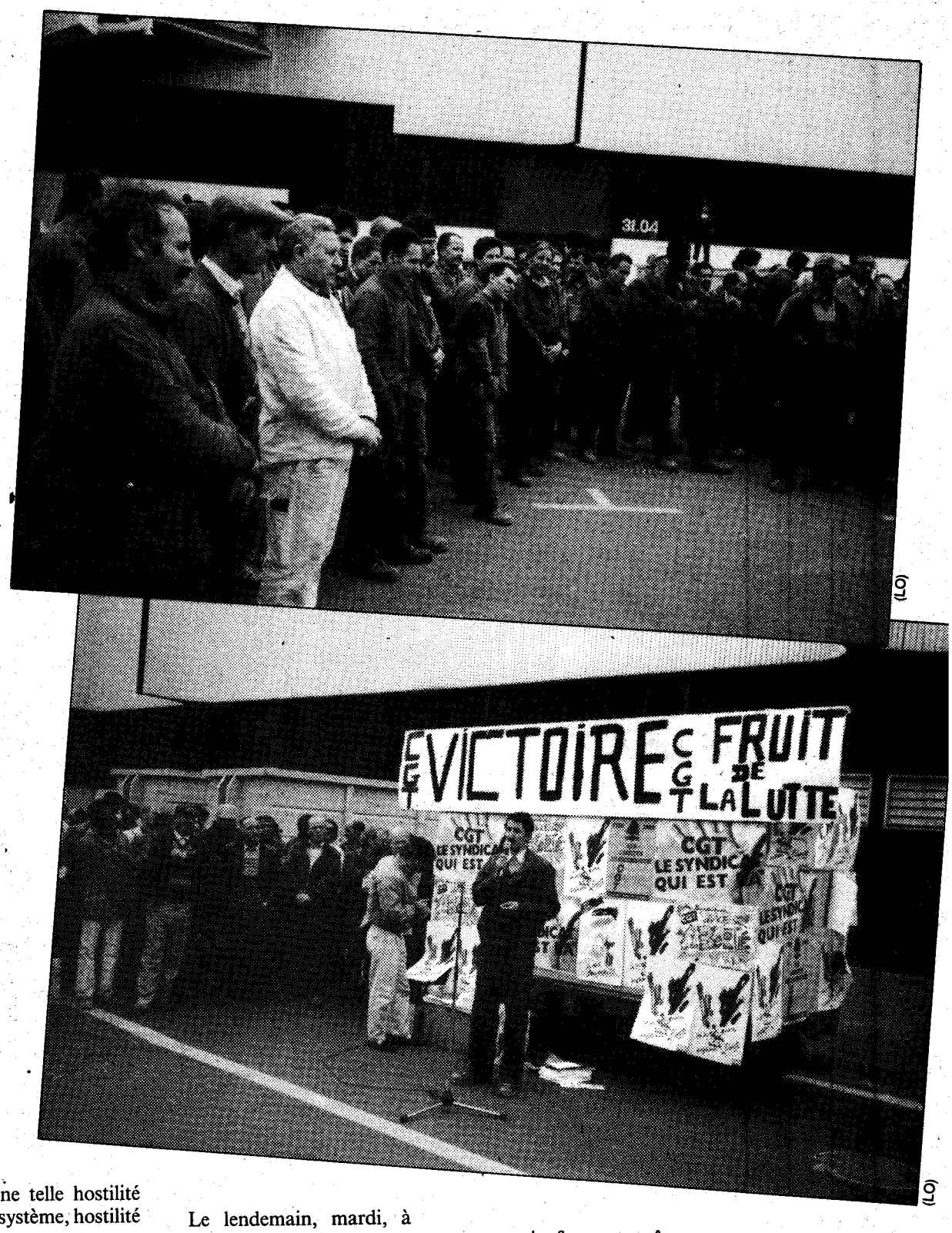

(LO)

Tout le monde connaît la Foire de Paris, mais on ignore bien souvent les conditions de travail et les salaires de ceux qui l'installent. L'entreprise Chenel est l'une des moyennes entreprises (400 salariés) spécialisées dans ce travail. Elle participe, avec cinq autres, à la mise en place de la Foire de Paris. A douze jours de l'ouverture, les 200 ouvriers du chantier de montage ont fait grève... et ont obtenu totalement satisfaction.

La grève a commencé le lundi 17 avril, suite à une lettre du patron, Guy Chenel, à tous les ouvriers sauf aux chauffeurs et au délégué syndical CGT, leur annonçant qu'ils ne feraient plus partie de l'entreprise Chenel à partir du mardi 10, mais d'une autre entreprise, «Oxy-expo», créée spécialement par lui à cette occasion. Le patron, traditionnellement hostile à tout syndicat, agissait ainsi pour isoler le délégué au moment où il venait juste de déposer un préavis de grève pour protester contre un nouveau système de rémunération des heures supplémentaires.

UNE RETOMBEE DE LA FLEXIBILITE

Il faut savoir que dans ce genre d'entreprise, les patrons préfèrent faire appel aux heures supplémentaires à outrance plutôt qu'embaucher. Aux périodes chargées, les ouvriers peuvent rester sur un chantier jusqu'à 80 heures par semaine, travaillant la nuit, les samedis et les dimanches. Les salaires de base sont évidemment dérisoires, de l'ordre du SMIC, mais masqués par les heures supplémentaires. A noter d'ailleurs qu'étant en infraction avec la loi, le patron, officiellement, ne payait pas d'heures supplémentaires, mais des «primes de Salon»...

Malgré la fatigue, les ouvriers acceptaient cette situation dans la mesure où ils réussissaient assez régulièrement à doubler leur paye. Or, en janvier dernier, à l'occasion du traditionnel pot de fin d'année, le patron dans son discours a annoncé la mise en place d'un nouveau système : dorénavant les heures supplémentaires ne seraient plus payées, mais comptabilisées dans une sorte de «cagnotte». Pendant les périodes creuses, les ouvriers pourraient prendre ces heures sous forme de journées de repos. Ainsi, chaque mois le salaire serait le même, les heures supplémentaires étant simplement récupérées en temps égal. Une heure pour une heure.

Aussitôt après cette annonce, les chauffeurs refusèrent de faire des heures et de venir travailler les samedis. Les autres, essentiellement des travailleurs immigrés (18 nationalités différentes travaillent sur le chantier), peu au courant des subtilités juridiques et perdus dans la complexité des feuilles de paye, réagirent un peu plus tard, le 8 février, à la lecture de leur bulletin, quand ils s'aperçurent de leur véritable salaire. Dès le vendredi soir, ils refusaient de démonter un petit stand du Salon de l'Agriculutre. Ce sont les cadres qui durent finir le travail.

Devant une telle hostilité au nouveau système, hostilité confirmée par un vote unanime pourtant organisé par le patron, celui-ci proposait un nouveau système : les heures seraient effectivement payées les mois où elles étaient effectuées, en respectant les majorations légales. Par contre, dans les «creux», elles seraient récupérées par des heures non-travaillées mais non payées... Les ouvriers pouvant alors percevoir ces mois-là des payes très nettement inférieures au SMIC.

LE DEBUT DE LA GREVE

Le nouveau système n'a pas eu plus d'adeptes que le précédent. C'est alors qu'un ouvrier maghrébin qui venait juste de monter une section CGT a envoyé ce fameux préavis de grève qui a conduit le patron à essayer de l'isoler en «mutant» tous les autres dans une entreprise bidon. En réponse, le délégué a arrêté les gars à l'arrivée sur le lieu de travail. Il en a convaincu 80 sur 200 de faire grève. Le soir même le patron proposait 5 % d'augmentation pour tout le monde. Mais les grévistes refusaient.

Le lendemain, mardi, à l'aube, deux cadres attendaient les ouvriers à la sortie du métro pour les inciter à ne pas faire grève, à ne pas suivre la CGT, à ne pas adhérer au syndicat. Voyant cela, des grévistes descendaient, eux, sur les quais attendre les arrivants. Résultat, ils se retrouvaient 120 en grève, dont les chauffeurs que le patron avait pourtant tenté de maintenir à l'écart en leur demandant de rentrer chez eux avec les camions, pratique formellement interdite en temps normal... Le soir, un piquet de grève était mis en place pour s'assurer que personne ne restait la nuit.

LE PATRON CEDE

Le lendemain, mercredi 19, rejoints aussi par quelques ouvriers des ateliers, les grévistes étaient 200. La quasi-totalité du chantier de la Foire. Chaque nouveau venu était applaudi et accueilli au micro par les grévistes présents, dans une ambiance chaleureuse, où tout racisme disparaissait comme par enchantement, tout le monde heureux et conscient de se sentir solidaires et unis face au même patron et pour une même cause. Toute la journée les délégués négociaient. Le soir, la nouvelle tombait : le patron cédait sur tout. Au total, 19 revendications. En premier, une augmentation mensuelle de 1 500 F pour tous les ouvriers, caristes, chauffeurs, etc., à l'exclusion des cadres et agents de maîtrise. Ensuite la transformation de la maigre prime de fin d'année (de 100 F à 2 500 F maxi, à la tête du client) en un véritable 13e mois. L'embauche au niveau d'OS3, c'est-à-dire avec un salaire au moins égal à 6 200 F brut. La carte orange payée à 100 % au lieu de 50. Les heures supplémentaires intégralement payées et avec repos compensateur. La société-bidon dissoute. Le respect de la loi pour ce qui concerne les intérimaires et les contrats à durée déterminée (qui pouvaient rester jusqu'à un an et demi ou plus...). Les jours de grève payés. La promesse qu'il n'y aura aucune sanction. L'annulation de tous les avertissements antérieurs à la grève. La suppression des «bons points» décernés par les contremaîtres. Et le respec des ouvriers que les chef tutoyaient, quand ils ne le appelaient pas par des nom d'oiseaux ou des diminutif injurieux. Tout cela, dès l mois de mai. Tout le mond attend avec impatience l paye du 8 juin, et en atter dant, s'est promis de s retrouver au cortège au 1 mai.

CE N'EST PAS ENCORE FINI

Il reste toutefois une reve dication pour l'instant no satisfaite : elle concerne u chef abusivement licenc peu auparavant et que tout monde appréciait. Il n'a p été réintégré durant la grè mais le patron a accepté de recevoir avec les délégués. S refuse de le réintégrer, il e possible que la grève rec marre. Tout le monde e bien convaincu que c'est peur de ne pas finir à tem pour la Foire et d'avoir payer un dédit considéral qui a fait céder le patron. E reste encore quelques jou déterminants...

Défendre «l'automobile française» ?

INTÉRÊT NATIONAL, INTÉRÊT DU CAPITAL

La concurrence : frein ou moteur de l'économie ? C'est surtout un bon prétexte pour demander aux travailleurs de se serrer la ceinture.

(AFP)

Aux Assises mondiales l'automobile, le ministre l'Industrie Roger Fauux a déclaré que *«les dustriels japonais sont s bienvenus en France, à ondition qu'il s'agisse authentiques investisseents industriels»*. Dans n premier temps, le minisre reste cependant partian du maintien des quoas d'importations de voiures japonaises en France 3 % actuellement), au moins pendant une période transitoire. Mais Fauroux, craignant que les implantations d'usines à capitaux japonais ne se fassent dans d'autres pays de la Communauté européenne, ne les refuse pas en France. Il a par ailleurs autorisé l'importation de 5.000 voitures Nissan produites en Angleterre, qui sont – paraît-il – à 70 % produites avec du travail «européen». Son intervention a provoqué des protestations.

Parmi ceux qui veulent aintenir les barrières proteconnistes à l'égard des nstructeurs et des investissents japonais, on trouve aux emiers rangs les constructurs automobiles européens : ugeot, Renault, Fiat, Volksagen. Mais on trouve aussi s constructeurs américains, ord et General Motors qui, jà dans la place, fabriquent rtaines de leurs voitures à 0 % en Europe et veulent se otéger, eux aussi, en tant «européens».

Jusqu'à présent les nstructeurs automobiles ropéens s'étaient plutôt fait tendre de la plupart de leurs uvernements respectifs, qui ivilégiaient d'abord leurs térêts. Mais, certains pays mme la Grande-Bretagne se ontrant plus «libéraux» à gard des constructeurs japois, la concurrence se fait aintenant au niveau des gournements pour savoir qui irera leurs capitaux et leurs ines.

★★★

Se prononçant contre les investissements japonais, Jacques Calvet, le président de PSA (Peugeot-Citroën), et Raymond Lévy, le PDG de la Régie Renault, sont montés au créneau. Pour ceux-là, pas de doute que les barrières qui s'opposent à la pénétration des voitures et des capitaux japonais soient un avantage. Tant qu'ils n'ont pas leur concurrence à affronter, ils peuvent dans un marché réservé pratiquer les prix qui leur permettent de s'assurer de larges profits. Et ces profits battent des records. Pour l'an dernier, chacun des constructeurs a déclaré près de 9 milliards.

Les constructeurs automobiles français, tant qu'ils ne sont pas talonnés par la concurrence, peuvent, à l'abri des quotas et des frontières, choisir de vendre moins et plus cher, plutôt que d'élargir le marché en mettant l'automobile à la portée d'un plus grand nombre de bourses. C'est ainsi qu'on nous dit que les constructeurs français sont aujourd'hui opposés à la baisse de la TVA sur les automobiles et à son alignement sur les autres pays européens, tout simplement parce qu'ils ne seraient pas capables, dans le cadre de leurs moyens de production actuels, de faire face à la demande supplémentaire que cela entraînerait et qui profiterait en conséquence surtout à leurs concurrents étrangers.

On voit bien ce que la défense des frontières et du prétendu «intérêt national» représente pour ces gens-là. Cela n'a aucun rapport avec la protection de l'emploi des travailleurs «nationaux», ni bien sûr avec celle des consommateurs. Et de la part de J. Calvet ou de R. Lévy, qui ont mis en œuvre des dizaines de milliers de licenciements dans leurs entreprises respectives ces dernières années, il n'y a pas d'illusions à se faire sur ce que sont leurs préoccupations en matière d'emploi. Et les travailleurs ont pu se rendre compte, en les écoutant vanter par l'intermédiaire de l'encadrement des entreprises les mœurs attribuées à la population salariée du «pays du Soleil Levant», qu'ils ne sont plus «anti-japonais» quand il s'agit de préconiser d'accepter les bas salaires, les cadences accrues, les heures supplémentaires, la précarité et la militarisation de la discipline dans les usines. Dans ce domaine, les Calvet, Lévy et Cie considèrent que ce qui est bon pour les patrons japonais l'est aussi pour les patrons français ou européens. Leur avidité ne connaît pas, elle, les frontières. D'ailleurs, s'ils y voient leur intérêt, il ne peut être exclu que les mêmes constructeurs français s'allient demain avec les Japonais, tout comme l'a déjà fait le constructeur anglais Austin.

★★★

Pour l'heure, les patrons de l'automobile ne sont pas les seuls à vouloir défendre les frontières, et ils trouvent un renfort du côté... du Parti Communiste. Philippe Herzog – qui conduit la liste du PCF aux Européennes – au lendemain des déclarations de Fauroux a reproché à ce dernier d'avoir *«donné le feu vert à des importations japonaises déguisées, au détriment des emplois de Renault, de Peugeot et de toute l'industrie des pneumatiques et des équipements automobiles»* et d'avoir ouvert *«la voie à la pénétration japonaise»*. Et, citant le gouvernement italien qui s'y est, lui, refusé, il a déclaré : *«Je dis que le gouvernement italien a raison de défendre ainsi les emplois de Fiat, et je demande au gouvernement français de faire de même pour les emplois de Renault et de Peugeot, de Michelin et de l'ensemble des entreprises concernées»*.

Il n'y a pourtant, contrairement à ce que prétend Philippe Herzog, rien à attendre ni du gouvernement, ni de Calvet ou de Lévy, pour défendre l'emploi des travailleurs de ce pays. Les frontières, c'est fait pour protéger les profits, mais pas les travailleurs, n'en déplaise à l'économiste – polytechnicien de surcroît – qui conduit la liste du PCF aux élections européennes et qui – lui aussi – voudrait faire prendre aux travailleurs des vessies pour des lanternes.

Louis GUILBERT

La Révolution de 1789 en romans

«QUATRE-VINGT-TREIZE»

de Victor Hugo

Ecrit en 1871-1872, juste au lendemain de la Commune de Paris, ce roman est pour Victor Hugo l'occasion de faire le point sur ses idées sur la Révolution. Pour lui, les massacres de communards opérés par les Versaillais sont dans la droite ligne de ceux de la réaction monarchiste et vendéenne contre les troupes de la Révolution en 1793. Et c'est cette «année terrible», quatre-vingt-treize, celle où la Convention par la Terreur a fait triompher la République, qu'il a choisi, à ce titre, de mettre en scène.

Il ne faut pas pour autant chercher dans ce roman la vérité des détails historiques. C'est la légende de la Révolution qu'il raconte, inspirée par l'histoire réelle certes et aussi par les souvenirs de la famille de Hugo, dont le père était un général de la Révolution chargé de mener la guerre en Vendée, et la mère une ci-devant Vendéenne de surcroît.

Quatre-vingt-treize, c'est la guerre civile qui divise le pays entier jusqu'au tréfond des familles. C'est un moment culminant de la lutte extrême où s'affrontent les forces de la réaction vendéenne, en voie de submerger tout le pays avec l'aide de l'Angleterre, et de la Révolution symbolisée par un bataillon de Parisiens sans-culottes hardis et dévoués jusqu'à la mort à la lutte contre les tyrans.

Les forces de la réaction se sont levées en Vendée. Mais elles sont dispersées, sans chef véritable. Un homme vient de mettre le pied sur le territoire, le marquis de Lantenac, un ci-devant, émigré, qui a la volonté de donner la cohésion et l'organisation qui manquent à l'armée vendéenne, qui pratique mieux la guérilla, la guerre de harcèlement que les opérations militaires d'envergure. Sa devise : *«Pas de quartier !»*.

Face à lui, la République envoie une armée dirigée par un autre noble, son neveu : Gauvain, républicain, jeune et idéaliste, assisté de son ancien précepteur, un prêtre défroqué qui l'a formé et initié jadis aux idées des philosophes des Lumières. Tous les deux savent que c'est une lutte impitoyable qui s'engage.

Les paysans vendéens suivent leurs chefs traditionnels, les seigneurs et les curés, sans explication, *«parce que c'est comme ça»* et sans doute aussi parce qu'au fond ils se sentent plus de liens avec leurs exploiteurs, vendéens comme eux, qu'ils connaissent et qui leur sont familiers, qu'avec des Parisiens qui leur sont totalement étrangers, et comme gens des villes, et par leur langue. C'est la guerre du *«pays»* contre la *«nation»*, comme l'explique Victor Hugo : *Pays, Patrie, ces deux mots résument toute la guerre de Vendée, querelle de l'idée locale contre l'idée universelle ; paysans contre patriotes.*

Le roman dresse aussi un tableau vrai du Paris de la Révolution, avec les difficultés, la disette : *«Le pain manquait, le charbon manquait, le savon manquait (...) On faisait la queue aux portes des marchands ; une de ces queues est restée légendaire, elle allait de la porte d'un épicier de la rue du Petit-Carreau jusqu'au milieu de la rue Montorgueil»*.

Mais la disette, ce sont aussi les accapareurs qui spéculent sur la famine populaire, qui font monter les prix, les agioteurs. Victor Hugo évoque *«la joie malsaine»* que soulèvent le 9 Thermidor et la chute de Robespierre dans la jeunesse dorée et le milieu qui avait profité de la Révolution pour mieux faire sentir en contraste la force de l'engagement populaire en ce début d'année 1793 : *«Aucune défaillance dans ce peuple. La sombre joie d'en avoir fini avec les trônes. Les volontaires affluaient, offrant leur poitrine. Chaque rue donnait un bataillon. Les drapeaux des districts allaient et venaient, chacun avec sa devise. Sur le drapeau du district des Capucins on lisait : "Nul ne nous fera la barbe". Sur un autre : "Plus de noblesse que dans le cœur"»*.

Un grand roman, qui fait passer le souffle de la Révolution et de l'enthousiasme qu'elle souleva.

Cécile BERNIER

Quatre-vingt-treize, *de Victor Hugo – Collection Folio.*

«LES MOUCHOIRS ROUGES DE CHOLET»

de Michel Ragon

Les Mouchoirs rouges de Cholet **retracent la vie d'un village vendéen de 1796 à 1820. La chouannerie a été complètement écrasée par les troupes républicaines. Les chouans sortent de leurs forêts où ils s'étaient réfugiés et se refont une vie tant bien que mal dans leur village brûlé, autour de leur curé.**

En fait, ces paysans extrêmement pauvres et arriérés, qui ont ardemment combattu la Révolution, vont voir chuter une à une toutes les choses en lesquelles ils ont cru. Il n'en restera rien, hormis la religion. Et encore !

Le Concordat de 1803 provoque leur première crise de conscience. Comment le pape peut-il être d'accord avec l'Antéchrist Bonaparte ? Le curé concordataire qui arrive au village est rejeté. Ils continuent à suivre la «petite Eglise» de leur vieux curé chouan, rebelle au pape, qui retourne prêcher dans la forêt.

Le curé concordataire exècre la Révolution et la philosophie des Lumières. Mais malgré lui il la représente par rapport aux préjugés des paysans. Il vient de la ville, il est partisan de la culture de la pomme de terre et de placer le cimetière à la limite du village (donc loin de l'église), toutes choses qui ne peuvent être que l'œuvre du diable !

Mais c'est la défaite de Bonaparte qui montre aux paysans que le roi pour lequel ils ont combattu, Louis XVIII, ne leur donne ni récompense ni honneurs. Lorsqu'il leur envoie son neveu, celui-ci demande aux chouans survivants , qui se pressent en armes pour le saluer, de commencer par déposer leurs armes ; ce que jamais ni Bonaparte, ni la République, n'ont exigé d'eux. Et le porte-parole du neveu du roi, celui qui prétend leur prendre leurs armes et leur enseigner le respect du roi, c'est Turreau, *«l'ogre Turreau»* ainsi qu'ils l'appellent, un général de la Révolution qui a écrasé la Vendée et s'est rallié au nouveau régime.

Les chouans se sentent trahis. Leur monde s'écroule. Quelques-uns participent à l'insurrection pendant les Cent-Jours, mais la plupart ne bougent pas : ce n'est plus leur guerre.

Enfin, le propriétaire foncier de la région, un noble qui a paisiblement émigré pendant la Révolution et vit à Nantes, se sert des nouvelles lois du Code Civil pour mettre à la porte les petits paysans, les métayers, et regrouper ses terres en une grande exploitation moderne. Les paysans iront, eux, à la ville, se louer dans les usines textiles...

Le monde créé par la Révolution s'impose ainsi aux anciens chouans par les hommes-mêmes pour lesquels ils ont combattu. Une seconde défaite, vingt ans après, plus cuisante et plus définitive que la première.

Le roman est intéressant même s'il fait la part belle au particularisme vendéen. Les paysans vendéens, abrutis par l'oppression et les superstitions, sourds et aveugles à toute idée de changement, sont présentés comme les éternelles victimes, ce qui pour l'auteur, leur vaut toutes les excuses. Les armées républicaines, baptisées par les Vendéens *«colonnes infernales»*, sont montrées comme des troupes coloniales en terrain conquis. C'est l'ambiguïté de ce roman qui raconte la Révolution vue uniquement du côté des Vendéens. Mais c'est aussi son intérêt de poser le problème de la politique que n'ont pas eue les dirigeants révolutionnaires vis-à-vis des paysans insurgés, pour tenter de les rallier à la Révolution.

C. B.

Les Mouchoirs rouges de Cholet *de Michel Ragon – Livre de Poche.*

13, 14 et 15 MAI

Dans deux semaines,

la Fête de Lutte Ouvrière

La fête de Lutte Ouvrière aura lieu, comme d'habitude, durant les trois jours du week-end de Pentecôte, les 13, 14 et 15 mai. C'est-à-dire dans quinze jours !

Comme les années précédentes, elle aura lieu dans le beau parc boisé du château de Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris.

Des débats politiques aux expositions, des stands de jeu à ceux de restauration, des tours de chant au théâtre et de la guinguette au simple repos à l'ombre, nous serons encore à n'en pas douter des dizaines de milliers à nous retrouver cette année pour faire de cette fête un grand rassemblement qui montre que l'extrême-gauche révolutionnaire est bien vivante.

Alors, soyez des nôtres pendant ces trois jours... et parlez-en à tous vos amis et connaissances !

Ils seront parmi nous

Le programme artistique

Nous annoncerons la semaine prochaine notre programme complet. Mais nous pouvons déjà annoncer les artistes et groupes suivants :

Samedi :

Les Sardines : un groupe de fille drôles, qui chantent Charles Trénet.

Alain Clair, Frédéric Mage, Marie-Isabelle Bondu :

• *Textes et chansons de la Révolution française.*

NAZARE PEREIRA : musique et chants du Brésil.

Bratsch : musique d'Europe centrale.

• *Le goûter de la Courtille,* spectacle de chansons de 1789 à 1792.

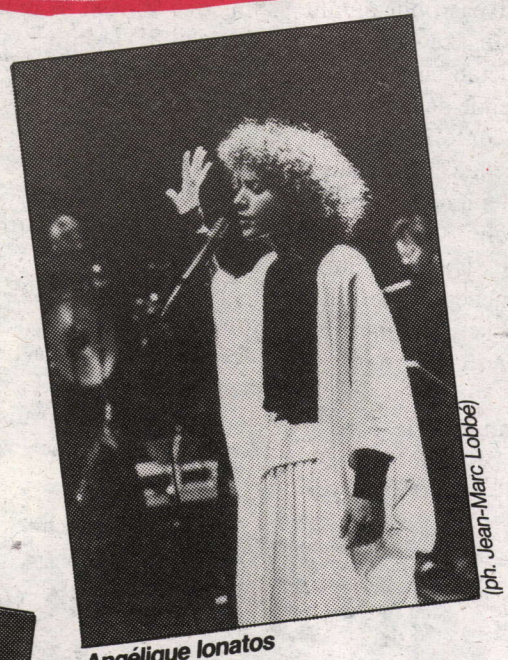

Angélique Ionatos (ph. Jean-Marc Lobbé)

Dick Annegarn (ph. AAI)

Dimanche :

MALAVOI : groupe antillais.

MONGO JERRY : (blues country).

Angelique Ionatos, chanteuse grecque.

Kidjo, musique africaine.

Au théâtre, **Didier Gustin** jouera son spectacle : *Profession, imitateur.*

En animation :

– Perrotin Lartiche et sa «littérature en kit».

– Le dimanche : *Le clown perd la boule,* avec le clown **Kergrist.**

Lundi :

Zic Zazou, big band jazz.

I COLOMBAIONI : deux grands clowns italiens pour adultes.

DICK ANNEGARN : chansons.

Gérard Estrem : *Bohémien à la fois.*

Nazaré Péreira (ph. Patrick Canigher)

ZIC ZAZOU

Zic Zazou, c'est une fanfare avec bermudas à fleurs et soutanes à la place des uniformes à boutons dorés.

Une fanfare qui joue du rock, des chansons et du jazz et qui fait tout sur scène pour nous faire rire !

(Lundi au Grand Podium.)

KIDJO

Kidjo, c'est le nom de la chanteuse africaine du groupe, Angélique Kidjo. Béninoise d'origine, elle s'est produite dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest : Togo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, avant de venir se produire en Europe où elle commence sa carrière en mélangeant swing, jazz et tradition africaine avec beaucoup de charme et de «pêche» sur scène !

(Dimanche soir au Grand Podium.)

BRATSCH, musique d'Europe centrale.

Leur répertoire tzigane est aussi éclectique qu'endiablé. Leurs chants, leurs danses courent au grand galop et en rythme, de la Grèce à la Russie, de la Pologne à l'Arménie...

(Samedi soir au Grand Podium.)

Le retour de Dick ANNEGARN.

Avec des chansons comme Ubu, Sacré géranium, Bruxelles, *Dick Annegarn fut un chanteur très prisé dans les années 1970-1975. Il se retira brusquement pour tenir, paraît-il, un café-épicerie sur une péniche. Mais aujourd'hui il décide de revenir à ce qu'il* «sait faire le mieux» *(de son propre aveu) : la chanson mêlant textes en français et musique jazzy.*

(Lundi au Grand Podium.)

Cars et trains spéciaux pour la fête : les départs.

Outre la navette de cars gratuits qui partiront de la Porte de La Chapelle, à Paris, pour conduire directement à la fête, de nombreux départs, en car ou en train, seront organisés à partir de différentes villes de province. On trouvera ci-après les rendez-vous de départ :

LES CARS DU VENDREDI 12 MAI...

- MONTBELIARD : à 23 h, place du Champ-de-Foire.
- BELFORT : à 22 h 30, place de la Résistance, devant la Maison du Peuple.
- GRENOBLE : à 23 h 30, gare routière (près de la gare SNCF).

... DU SAMEDI 13 MAI...

- LYON : à 5 h 30, place Bellecour (côté Saône).
- DIJON : à 6 h et à 7 h, place du 27e Régiment d'Infanterie.
- LE CREUSOT : à 6 h 30, au parking routier de Torcy.
- CHALON-SUR-SAONE : à 7 h, gare routière.
- METZ : à 8 h 30, gare SNCF, côté départ.
- NANCY : à 8 h 30, place de la Croix-de-Bourgogne.
- ORLEANS : à 8 h, gare SNCF d'Orléans (RN 20).
- MONTARGIS : à 6 h 45, parking devant la gare SNCF.
- SAINT-NAZAIRE : à 6 h, place de la Gare.
- SAINT-BRIEUC : à 5 h 45, place du Champ-de-Mars.
- LORIENT : à 5 h 15, gare routière.
- RENNES : à 7 h 30, gare routière.
- NANTES : à 7 h, place Viarmes.
- LIMOGES : à 4 h 30, parc des Expositions.
- BOURGES : à 5 h 30, parking du Centre nautique.
- VIERZON : à 6 h, parking devant le LTE.
- CLERMONT-FERRAND : à 6 h, gare routière.
- MULHOUSE : à 5 h 30, place Franklin.
- STRASBOURG : à 5 h, place de l'Etoile.
- BELFORT : à 5 h 30, place de la Résistance, devant la Maison du Peuple.
- MONTBELIARD : à 6 h, place du Champ-de-Foire.
- LILLE : à 6 h et à 7 h, place des Buisses.

... ET DU DIMANCHE 14 MAI...

- LILLE : à 7 h, place des Buisses.

LE «TRAIN ROUGE» DU SAMEDI 13 MAI

- TOULOUSE : départ gare de Toulouse-Matabiau. Rendez-vous à 5 h, hall de départ de la gare.
- BORDEAUX : rendez-vous à 7 h 15, hall de la gare Saint-Jean.
- POITIERS : rendez-vous en gare de Poitiers à 9 h 30.
- SAINT-PIERRE-DES-CORPS : rendez-vous à la gare à 10 h 15.

D'autres départs auront lieu. Nous les annoncerons dès qu'ils nous seront communiqués.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995